

Nature de l'investissement :

Pré-refroidisseur de lait
 Chauffe-eau solaire
 Récupérateur de chaleur
 Pailleuse suspendue

Descriptif succinct du projet : (*intitulé, présentation synthétique de l'opération, objectifs*)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Montant global des dépenses prévisionnelles H.T. :

.....

Autres financeurs sollicités et montants subventionnés : (Union Européenne, État, Région, autres)

.....

.....

PIÈCES À FOURNIR POUR L'INSTRUCTION DU DOSSIER

RIB
 ATTESTATION AMEXA (régime de protection sociale)

Devis

PROCÉDURE DE DÉPÔT ET D'EXAMEN DES DOSSIERS

- **Pour être recevable,** le dossier doit être **complet** et parvenir **signé de tous les contractants. Les travaux ne doivent pas être commencés avant la décision de la Commission permanente.**
- Un courrier accusant réception de votre dossier vous sera envoyé précisant la date de passage en Commission permanente.
- La Commission permanente prend une décision.
- Une notification de décision vous est envoyée.
- Après achèvement de vos travaux ou achats de vos biens, vous nous transmettez la demande de versement de subvention et la(es) facture(s) acquittée(s) correspondante(s).
- A réception de la totalité de ces pièces nous procédons au paiement sous 4 semaines environ.

Renseignements certifiés exacts :

Fait à :, le :

Signature(s) de l'exploitant et des associés :

DEMANDE DE SUBVENTION ANNÉE 20..	Pôle Aménagement et Développement Durable  DEEFA Service Agriculture
AIDE AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES	
Sauf mention spécifique, tous les renseignements demandés dans ce dossier sont indispensables. Les dossiers incomplets feront l'objet d'un rejet.	

PRESENTATION DE L'EXPLOITATION (à compléter en lettres capitales)

Nom de l'exploitation (raison sociale) :

Adresse du siège de l'exploitation :

Tél. fixe : Tél. : mobile :

Courriel :

Forme juridique Exploitant individuel GAEC Autre :

N° SIRET :

N° AMEXA :

Noms des associé(e)s ou de l'exploitant :

1-..... Date d'installation : – de 40 ans DJA

2-..... Date d'installation : – de 40 ans DJA

3-..... Date d'installation : – de 40 ans DJA

4-..... Date d'installation : – de 40 ans DJA

Nombre de salariés (UTH) : Surface (SAU) : ha Irrigable :ha

Productions (inscrire dans les cases correspondantes : **1** pour l'activité principale et **2** pour l'activité complémentaire)

<input type="checkbox"/> Animal	<input type="checkbox"/> Lait	<input type="checkbox"/> Bovin <input type="checkbox"/> Caprin <input type="checkbox"/> Ovin <input type="checkbox"/> Autre :	Quotas / Cheptel
	<input type="checkbox"/> Viande	<input type="checkbox"/> Bovin <input type="checkbox"/> Caprin <input type="checkbox"/> Ovin <input type="checkbox"/> Porcin <input type="checkbox"/> Volaille <input type="checkbox"/> Lapin <input type="checkbox"/> Autre :	

<input type="checkbox"/> Végétal	<input type="checkbox"/> Maraîchage <input type="checkbox"/> Prairies / fourrages <input type="checkbox"/> Céréales de vente <input type="checkbox"/> Vignes <input type="checkbox"/> Vergers <input type="checkbox"/> Autre :	Surface
---	---	---

Démarche de qualité		
<input type="checkbox"/> AOP/AOC	<input type="checkbox"/> AB	<input type="checkbox"/> IGP
<input type="checkbox"/> Label Rouge :		
<input type="checkbox"/> Autres :		
Adhésion à un groupement		
<input type="checkbox"/> Comité Départemental des produits fermiers		
<input type="checkbox"/> ARDAB	<input type="checkbox"/> Autres :	<input type="checkbox"/> Aucun
Transformation		
<input type="checkbox"/> Non		
<input type="checkbox"/> Oui : produits :		
Niveau d'agrément du laboratoire : <input type="checkbox"/> Agrément européen (CEE) <input type="checkbox"/> Dispense gracieuse <input type="checkbox"/> Vente directe		
Pourcentage de la production transformée : %		
Commercialisation		
<input type="checkbox"/> Filière longue %	<input type="checkbox"/> Circuits courts : % (hors vente directe)	<input type="checkbox"/> Vente directe <input type="checkbox"/> Restauration collective <input type="checkbox"/> Autres :
Diversification		
<input type="checkbox"/> Agrotourisme	<input type="checkbox"/> Travaux publiques	
<input type="checkbox"/> Sylviculture	<input type="checkbox"/> Autre :	
Dispositif		
<input type="checkbox"/> Bouche à oreille	<input type="checkbox"/> Site internet du Département	
Comment avez-vous connu ce dispositif d'aide ?	<input type="checkbox"/> Loire magazine	<input type="checkbox"/> Presse agricole :
	<input type="checkbox"/> Autre :	
Projets de l'exploitation		
<input type="checkbox"/> Diversification :	<input type="checkbox"/> Agrandissement	
.....	<input type="checkbox"/> Mises aux normes	
.....	<input type="checkbox"/> Autre.....	
<input type="checkbox"/> Amélioration de l'outil de production (bâtiment, matériel)	
Connaissez-vous les autres aides agricoles du Département ?		
<input type="checkbox"/> Irrigation	<input type="checkbox"/> Vente directe	
<input type="checkbox"/> Économie d'eau potable	<input type="checkbox"/> Atelier de transformation	
<input type="checkbox"/> Foncier		

DESCRIPTIF DE LA SUBVENTION
<p>Cette aide vise à contribuer à la réduction de la facture énergétique de l'agriculture ligérienne en aidant les agriculteurs à investir dans des équipements économes en énergie. Elle permet de favoriser une meilleure maîtrise des charges d'exploitation dans l'optique de pérenniser les exploitations agricoles sur le département tout en assurant la promotion des pratiques innovantes dans ce domaine.</p> <p>Bases réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lignes directrices de l'UE concernant les aides d'Etat dans le secteur agricole et forestier et dans les zones rurales 2014-2020, modifiées par la communication de la Commission publiée au JOUE C du 9 novembre 2018 - Régime d'aide d'Etat SA. 63945 (ancien 50388) « Aide aux investissements dans les exploitations agricoles liés à la production agricole primaire ». - Règlement de l'UE n° 702/2014 du 25 juin 2014, modifiées par les règlements n°2017/1084 du 14 juin 2017, n°2019/289 du 19 février 2019 et n°2020/2008 du 8 décembre 2020 <p>Bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exploitants individuels ou en société (GAEC, EARL...). <p>Modalités d'attribution :</p> <p>Les bénéficiaires doivent souscrire aux critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le siège d'exploitation du bénéficiaire doit se situer dans le département de la Loire - le bénéficiaire doit être agriculteur à titre principal - les travaux ne doivent pas être commencés avant la validation de la Commission permanente et de l'envoi de la notification de l'aide. - Un intervalle de 5 ans minimum doit être respecté entre deux dossiers de subvention au titre des économies d'énergie dans les exploitations agricoles. - Le montant de la subvention du Département correspond à 35 % maximum de la dépense subventionnable, le plafond de celle-ci étant fixé à 6 000 € et le plancher à 2 000 €, soit un montant maximum d'aide de 2 100 €. - Après instruction, les aides sont attribuées dans la limite de la dotation annuelle votée par le Département. <p>Dispositifs éligibles :</p> <p>- Pré-refroidisseur de lait - Chauffe-eau solaire - Récupérateur de chaleur - Pailleuse suspendue</p> <p>La dépense éligible inclut l'achat du matériel, les frais de pose et les éventuelles modifications du circuit d'eau chaude sanitaire nécessaires à l'installation du dispositif (ballon d'eau chaude isolé et tuyauterie).</p>
DESCRIPTIF DU PROJET
<p>Avez-vous déjà mis en place une démarche concernant les économies d'énergie sur votre exploitation ? Si oui, en quoi consiste-t-elle ? (matériels ou pratiques spécifiques) :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Avez-vous déjà réalisé un diagnostic énergétique de votre exploitation ? Si oui, en quelle année et dans quel cadre (PPE...) ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p>